

Instruction d'emploi selon § 14 Décret sur les subst. dangereuses,

Bâtiment:	Lieu de travail
Entreprise/Service:	Activité
Date/libéré:	Date de saisie

SUBSTANCES DANGEREUSE / DÉSIGNATION DE PRODUIT**Glossy****LES DANGERS POUR HOMME ET ENVIRONNEMENT****Irritant**

Risque de lésions oculaires graves.

Pas de réaction dangereuse connue.

MESURES DE PROTECTION, RÈGLES DE CONDUITE

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Lunettes de protection. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection des mains: Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).

COMPORTEMENT EN CAS DE DANGERTéléphone: 

Agent d'extinction approprié: Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre. Mousse.

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

PREMIERS SECOURS MESURESTéléphone: **Après ingestion:** Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.**Après inhalation:** Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.**Après contact cutané:** En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.**Après contact avec les yeux:** En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.**Indications générales:** En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.**CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Téléphone:

Consulter le fabricant pour le recyclage. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets (recommandé): 070601*